

AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 26 du 30 août 2005 - 1 page

Maïs

Chrysomèle

Foyer de Grignon (78) :
le premier passage de traitement aérien se termine aujourd'hui.
Foyers de Guibeville et Corbeil Essonne (91)
le premier traitement aérien est réalisé.

Tous les chantiers de traitements aériens qui ont été réalisés dans la région sont effectués par des sociétés agréées. Toutes les zones ne pouvant être traitées par hélicoptère en raison de la réglementation (pas de traitement à moins de 50 m des habitations, cours d'eau , ruchers) le sont par enjambeurs. Les mairies des zones concernées sont informées tous les jours de l'avancement des chantiers.

Foyers de Roissy, Pierrelaye-Achères, Orly
Toujours aucune capture.

Pyrale

Légère reprise des captures cette semaine.

Comme chaque année, nous recherchons des parcelles non traitées contre la pyrale (chimique ou trichogrammes) pour faire une évaluation du nombre de larves par pied. Si vous avez une parcelle dans ce cas, vous pouvez soit nous adresser un plan d'accès à la parcelle (fax 01-41-73-48-48) soit nous contacter (B. HUGUET 01-41-73-48-13).
Remarque : les petites bandes pour la chasse ne sont pas assez représentatives.

Colza

Ravageurs

Le réseau de surveillance se met en place au fur et à mesure des implantations.
Sur les semis très précoces du 10 au 20 août, de rares tenthrèdes ont été piégées.

Désherbage

Si la flore classique (capselle, coquelicot, gaillet, matricaire, véronique..) est globalement bien maîtrisée par les programmes habituels (type trifluraline en pré-semis incorporé puis pré-levée COLZOR TRIO ou NOVALL ou BUTISAN....), d'autres adventices sont plus difficilement combattues.

Situations avec géranium :
préférer des programmes trifluraline puis COLZOR TRIO ou napropamide en pré-semis.

Situations avec crucifères particulières (rares dans la région)
* Contre la barbarée, programmes à base de trifluraline puis NOVALL (2,5 l)
* Contre le passerage ou le sysimbre, programmes à base de trifluraline puis NIMBUS ou COLZOR TRIO.
* Contre la calépine, pas de solutions.

Dans les situations à graminées résistantes aux produits foliaires, le colza est une culture dans laquelle on peut utiliser une famille chimique différente des sulfonylurées, avec le napropamide (KERB FLO ou RAPSOL), applicable de l'automne à la reprise de végétation.

L'automne 2004 a de nouveau été marqué par des décolorations sur certaines variétés. AVISO, CAMPALA, ECRIN présentent une moins bonne sélectivité vis-à-vis de la clomazone. Il convient dans ces situations de limiter la dose de clomazone à 100 g/ha.

⚠ *Plusieurs matières actives utilisées pour le désherbage colza sont détectées dans les eaux superficielles : clomazone, trifluraline, métazachlore. Soyez vigilant au niveau de leur utilisation.*



Maïs
Situation chrysomèle.

Colza
Infos désherbage



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de la Protection des Végétaux
ILE DE FRANCE
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant :
B. FERREIRA

Publication périodique
C.P.P.A.P
n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

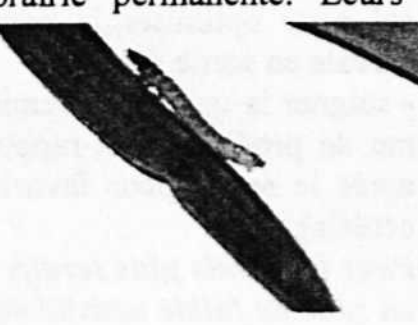
Tarifs individuels 2005:
75 euros (papier / fax)
65 euros (mail)



volume de débris de végétaux non décomposés (feuilles de betteraves, engrais verts, ...). Des conditions climatiques humides vont accroître l'attractivité de ces surfaces pour les femelles de mouche des semis. Seules les dernières générations de larves peuvent présenter une certaine nuisibilité sur semis de céréales d'automne. Dans le cas d'attaques, la plantule de céréale est détruite avant la levée ou les plantes sont très déformées par l'asticot qui vide le grain en cours de germination. Des cas de destruction quasi totale des semis sont parfois signalés.
Moins dommageables sont généralement les attaques d'autres asticots comme ceux des Oscinies ou des Chortophiles (symptômes de dernières feuilles pointantes qui jaunissent puis dépérissent dès l'automne) sur les tous premiers semis. Les attaques de ces mouches sont indépendantes du précédent cultural, mais la présence de repousses de céréales à proximité des cultures est un élément aggravant de l'importance des dégâts.

Le taupin

Les cas d'attaques de larves de taupins sur céréales sont en recrudescence depuis quelques années. Des mauvaises herbes pas toujours bien contrôlées, la simplification du travail du sol et l'abandon des insecticides à large spectre sont à l'origine de l'augmentation de la pression du ravageur. Deux espèces (*Agriotes* = la plus fréquente et *Athous* = la plus nuisible) sont le plus souvent mises en cause sur céréales lorsque ces dernières viennent 1 ou 2 ans après le retournement d'une culture fourragère pérenne, d'une jachère ou d'une prairie permanente. Leurs larves très polyphages (voir photo) préfèrent les sols bien drainés mais frais et bien pourvus en matière organique. Elles rongent les racines ou le plateau de tallage, affaiblissent les plantes et peuvent provoquer la disparition d'une partie du peuplement dans les cas de très fortes attaques.



Pour les situations exposées à un risque taupins (ex semis précoces sur retournement de prairies ou autres surfaces enherbées notamment en ray grass), la mise en œuvre de simples mesures prophylaxiques sont souvent insuffisantes pour préserver le peuplement céréalier des attaques de taupins durant la période comprise entre le semis et le début du tallage. Dans ce contexte où le risque peut encore perdurer une seconde année en cas de labour de la parcelle, une protection spécifique de la semence est d'autant plus recommandé que le risque global a encore progressé cette année.

Pour toutes les autres situations, aucun traitement de semence spécifique contre les taupins n'est nécessaire pour garantir un peuplement céréalier suffisant à l'entrée de l'hiver.

Le zabre

Les larves du zabre (voir photo – source INRA), quant à elles, sectionnent les jeunes feuilles de céréales avec leurs mandibules et les entraînent dans leur terrier pour s'alimenter à la tombée de la nuit, (d'où leur nom vernaculaire de "zabre ténébreux"). Ces feuilles restent parfois visiblement engagées dans la galerie où elles sont en partie consommées. Les dégâts sont plus importants lorsque les céréales sont jeunes ou en arrêt végétatif.



<u>Facteurs favorisant d'origine agronomique</u>
Les zabres se développent préférentiellement sur des surfaces présentant des résidus pailleux ou herbeux mal enfouis et des repousses de céréales. La prolifération du ravageur est favorisée par des rotations courtes composées essentiellement de céréales sans protection spécifique et de graminées fourragères, sans rotation avec d'autres cultures.
Les possibilités de recolonisation et de restauration des effectifs sont maintenues par l'existence de refuges en bordure de parcelles cultivées constitués par des graminées spontanées (comme les dactyles, pâturins, bromes) car les larves ne s'attaquent pas exclusivement aux céréales cultivées.
<u>Facteurs favorisant d'origine climatique</u>
Sur les céréales d'hiver, les populations sont d'autant plus faibles que les mois d'août à octobre sont froids et humides, mais globalement les conditions favorables à l'implantation des cultures à d'automne contribuent à diluer l'importance des dégâts de Zabre.

Des attaques très importantes ont été relevées lors de la dernière campagne dans la région Midi-Pyrénées. En Ile de France, une situation nous a été signalée à Bois herpin (91).

Nos conseils

- Respecter un équilibre graminées/dicotylédones dans la composition des bandes enherbées afin de réduire l'effet de réservoir pour les Zabres qui peuvent constituer une menace pour la parcelle voisine mais aussi un risque pour la bande enherbée elle-même.

- Eviter les rotations exclusivement céréalières dans les secteurs sensibles, ainsi que l'installation de céréales à la place ou à proximité de prairies humides fraîchement retournées. En cas de symptômes observés, les traitements de rattrapage restent très aléatoires, la multiplication des interventions n'est pas envisageable. Les résultats obtenus avec l'application d'un insecticide autorisé à base de deltamethrine (diverses spécialités) sur céréales sont dépendants du stade de développement des larves de Zabre.
La priorité de la lutte doit revenir à l'adoption des mesures prophylactiques, rotation des cultures et travail du sol, citées précédemment.

P37



Lutte contre les ravageurs souterrains des céréales

T-2005-07
Août 2005

La lutte contre les ravageurs souterrains habituellement présents sur céréales à pailles comme la mouche grise, les taupins et les zabres ne peut être que préventive. En effet, hormis contre les Zabres, aucun traitement de rattrapage en végétation n'est possible en complément des mesures prophylactiques ou agronomiques et le recours à un traitement de semence adapté (téfluthrine vis-à-vis des mouches grises, taupins ou zabres ou imidacloprid vis-à-vis des taupins en plus des pucerons et cicadelles) doit être envisagé avant les implantations d'automne. **Cette décision peut être raisonnée car une part de ce risque est mesurable avant le semis.**

La mouche grise

C'est le ravageur privilégié des blés de betteraves. En effet, ce précédent cultural offre aux mouches grises un abri ombragé durant les mois d'été et la croissance des racines provoque une fissuration de la surface du sol très favorable au dépôt de pontes. Il en est de même pour d'autres précédents comme les pommes de terre les plus tardives, les carottes ou les endives. Les dégâts les plus dommageables sernt observés au printemps sur des semis de blé d'hiver, tardifs, trop clairs, profonds ou en sol creux. La dernière feuille jaunit (voir photo ci-dessous), et on observe une pourriture au niveau du plateau de tallage.



Les conditions climatiques de l'hiver vont influencer l'intensité des attaques. En cas d'hivers doux et humides, les éclosions seront échelonnées avec une végétation qui ne connaît pas de réel arrêt végétatif. Par contre un hiver froid peut sensibiliser la culture, bloquer son développement et permettre aux œufs de mouches d'éclore de façon massive dès le premier réchauffement printanier.

Le risque pour 2005/06

Depuis 4 ans, un réseau interrégional de suivi du vol de mouche grise est mis en place dans la moitié nord de la France (=cuvettes jaunes installées dans des cultures de betteraves en juin-juillet).

L'importance des captures est variable d'un site à l'autre selon sa proximité de blés attaqués par la mouche grise l'année précédente, selon son isolement des autres parcelles de betteraves (effet de concentration du ravageur sur la cible). Durant la période d'observation du vol des mouches, d'importantes variations des niveaux d'activités sont observées suivant les caprices du climat et des périodes de moisson (effet d'essaimage des mouches grises présentes dans les blés nouvellement fauchés).

Les résultats des piégeages de mouches grises réalisées par le réseau interrégional de surveillance font état d'une progression globale du niveau de captures par rapport à l'année dernière. Néanmoins, on reste sur des faibles niveaux de risque.

Nos conseils

Pour les semis de blé ne présentant pas ou peu de risque d'attaque de mouches grises, c'est à dire les semis de blé sur des précédents culturaux comme le colza, pois, féverole, maïs, tournesol, ou céréales à paille, ainsi que pour les semis précoces sur précédent betteraves, pommes de terre, oignons situés en secteur de faible activité des femelles de mouches grises (jusqu'à 1 femelle capturée en moyenne par jour), comme c'est le cas en Ile de France, ***aucun traitement de semence insecticide spécifique n'est justifié***.

La lutte sera avant tout basé sur des mesures agronomiques :

- adapter la dose de semis en tenant compte du type de sol pour optimiser le peuplement de la parcelle de céréale en sortie d'hiver,
- soigner la qualité du semis (ne pas semer à plus de 2 cm de profondeur et rappuyer convenablement le sol après le semis pour favoriser une levée rapide de la céréale).

Pour les semis plus tardifs de blé de betteraves situés en zone de faible activité des mouches, comme dans le Centre, l'Ile de France ou la Champagne crayeuse, aucun traitement insecticide spécifique n'est réellement nécessaire en complément des bonnes pratiques de semis.

Le choix d'un traitement de semence approprié sera réservé aux semis tardifs de blé (à partir de fin octobre) derrière betterave, pommes de terre, dans les zones où les niveaux de captures sont importants. Ces secteurs concernent essentiellement la Picardie, les Ardennes et le Nord-Est de la Marne.

Toutes les mouches ne sont pas grises !

Attention de ne pas confondre « attaques de mouches grises » et « attaques de mouches jaunes » ou « dégâts de mouches des semis » également en recrudescence depuis plusieurs années. Les femelles de cette dernière peuvent pondre durant toute la belle saison à la surface du sol fraîchement travaillé et recouvert d'un important

Service Régional de la Protection des Végétaux – 10 rue du séminaire – 94516 RUNGIS Cedex
Tél : 01-41-73-48-00 Fax : 01-41-73-48-48